Le 12 novembre 2026

AVIS AUX RÉSIDENTS

ASPHALTAGE DES CHAUSSÉES – CHEMINS MUNICIPAUX

Par la présente, nous désirons vous informer que les travaux d'asphaltage des chaussées se poursuivront la semaine prochaine, soit **à compter du lundi 16 novembre**, et devraient durer deux jours, si la météo le permet.

Voici les sections et les chemins touchés par ces travaux pendant cette période :

- Chemin des Crêtes: entre les numéros civiques 43 et 49;
- Chemin Châtel: sur toute sa longueur;
- Chemin des Granites: entre les numéros civiques 214 et 238;
- Chemin des Granites: entre les numéros civiques 149 et 173.

La Municipalité demande aux citoyens concernés d'éviter de stationner les véhicules sur les chemins dans les secteurs visés par les travaux lorsque ceux-ci auront lieu. Veuillez prévoir le stationnement des véhicules dans les chemins avoisinants. Veuillez également retirer tous les objets (ex. : panier de basketball) qui pourraient nuire aux opérations. L'accès aux résidences en voiture pourrait être plus difficile pendant les travaux d'asphaltage.

Les citoyens qui circulent dans ces secteurs sont priés d'être vigilants et de respecter la signalisation mise en place. Des chemins de détour pourraient être nécessaires à certains endroits.

Pour les collectes des matières résiduelles, veuillez placer vos bacs sur le bord du chemin comme à l'habitude. L'entrepreneur responsable des travaux fera le nécessaire pour faciliter les collectes.

Nous sommes désolés des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner. Soyez assurés que nous prendrons tous les moyens nécessaires afin de minimiser ceux-ci. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour toute question relative à cet avis, communiquez avec le Service des travaux publics et infrastructures au 418 849-7141, poste 243.

La Municipalité de Lac-Beauport